

Date de la convocation 9 décembre 2016

Absents excusés : J Le Dias – F Martinez (pouvoir à JP Marcel) – S Morisco - M Le Texier.

Vérification du quorum. Début de séance à 20h05.

Secrétaire de séance : Renaud Fontaine-Tranchant

Lecture et validation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du 17 novembre 2016.

### **1- Associations**

Vote des subventions 2016 : Sur proposition de la commission communication-culture-tourisme, le conseil municipal approuve à l'unanimité le tableau présenté avec les différents montants. Il rappelle que les subventions de fonctionnement sont attribuées en fonction de l'activité de l'association, soit ACCA 500 €, la Boule de la Vallée 500 €, Amitiés et loisirs 400 €, la FNACA 150 €, l'Ecole de Musique du Val d'Amby 500 €, le karaté club du Val d'Amby 500 €, Patrimoine et savoir-faire traditionnels 400 €, le sou des écoles 1 800 €, la Truite de l'Amby 400 €, l'USVA 1 600 € + 500 € de subvention exceptionnelle pour l'organisation du challenge de l'amitié. Pour rappel l'Eveil musical a reçu 500 € de subvention exceptionnelle pour l'organisation d'une séance de découverte musicale, et le Comité des fêtes a signé une convention avec la municipalité pour le prêt du matériel moyennant la somme de 1 000 €.

### **2- CCIC**

Election d'un élu titulaire et d'un élu suppléant à la future CC les Balcons du Dauphiné : Suite à une erreur d'information, le conseil est amené à re délibérer sur le poste de délégué suppléant. En effet, celui-ci doit être choisi parmi les délégués sortants. Ainsi, Mme Cathy ANTOINE est élue à l'unanimité, celle-ci étant la seule à remplir cette condition.

### **3- Finances**

Indemnité de gardiennage des églises : Comme chaque année, le conseil est amené à délibérer sur le montant de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales, et décide à l'unanimité d'accorder 474.22 € à M. Robert MEUNIER pour l'année 2016.

Commission finances : La prochaine commission finances est prévue lundi 9 janvier 2017. Il s'agira, pour cette première réunion, de fixer les objectifs pour l'année 2017, et lister les travaux à prévoir.

### **4- Personnel**

Avenir du poste de la coordinatrice périscolaire au 15/02/2017 : Le conseil municipal est amené à débattre des conditions de renouvellement du contrat présentées par Mme Vanessa Harnichard.

La solution proposée par le Maire est de renouveler son contrat d'accompagnement dans l'emploi pour 6 mois, afin de continuer à percevoir des compensations de l'état à hauteur de 70% du SMIC, d'augmenter son temps de travail à hauteur de 26 h (au lieu de 22h) afin de prendre en compte les heures supplémentaires qu'elle a été amenée à faire en 2016, d'augmenter son taux horaire, et de lui accorder une prime de responsabilité équivalente à celle de tous les responsables de services. R Fontaine-Tranchant fait remarquer que si on prenait la décision d'augmenter le salaire de cette personne, on ne serait pas cohérent avec la décision prise pour la maison du patrimoine lors d'un précédent conseil.

Le maire répond que la fonction de coordinatrice périscolaire est un poste à responsabilité qu'elle exerce seule, et que nous ne pouvons faire sans. Cette solution a l'avantage de ne pas prendre d'engagement ferme et définitif avant de connaître les intentions du nouveau gouvernement en matière de rythme scolaire. Le conseil adopte cette proposition à 10 voix pour et une contre (R Fontaine-Tranchant).

### **5- Travaux**

Compte rendu de la commission travaux du 8 décembre 2016 : M. El Amine fait une synthèse des dossiers vus lors de cette réunion. Il faudra prévoir au budget 2017, 2 bungalows toilettes/douches au local Martinet (scierie), c'est une obligation légale.

Pour le Zéro phyto, la mairie doit s'équiper de matériels pour un coût pour la municipalité de 4 000 à 5 000 € en fonction du matériel choisi. Ces acquisitions font l'objet de subventions de l'Agence de l'Eau. Des démonstrations sont demandées pour pouvoir se déterminer sur les différents procédés.

Demande de subvention pour réfection de la toiture du local technique et création de sanitaires : Il est nécessaire de lancer des travaux de réfection de la toiture du local technique et d'installer des sanitaires. Le coût des travaux est estimé à 50 360 € HT pour la toiture, et 12 500 € HT pour les sanitaires.

M. le Maire propose de déposer des demandes de subvention pour obtenir des aides qui pourraient être de l'ordre de 40% maximum pour la Région et 30% pour le Département. Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition et charge le Maire de solliciter la Région et le Département pour obtention de subventions aussi élevées que possible.

## **6- Questions diverses**

Point sur les ventes de biens communaux : Un compromis de vente a été signé par le maire pour le hangar route du Val d'Amby. Une proposition d'acquisition du hangar des Liserons a été faite à hauteur de 61 000 €. Le projet consisterait à faire 2 appartements T3 et 4 places de parking pour les 2 appartements + 4 places de parking à louer. Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

Information sur l'atelier de l'agence de Mobilité Nord-Isère : M. Macagno et Mme Antoine font un rapide résumé de la séance à laquelle ils ont assisté. L'objectif est de mettre en place un transport à la demande sur la nouvelle communauté de communes les Balcons du Dauphiné pour toutes les personnes éprouvant des difficultés à se déplacer (les personnes âgées, les personnes Handicapés, les personnes en insertion, etc...).

Une enquête publique sera lancée afin de mieux comprendre le besoin et l'utilité de ce type de service.

Calendrier des fêtes 2017 : Le calendrier des fêtes de l'année 2017 est établi, et remis aux élus. Il sera diffusé dans le bulletin municipal, et envoyé aux présidents d'associations.

Vœux du Maire : Le Maire présentera ses vœux dimanche 8 janvier 2017 à 11h00 à la salle des fêtes.

Réception avec le personnel communal en janvier : La réception avec le personnel communal sera organisée vendredi 13 janvier à 19h en mairie.

Modification du PLU : Une réunion publique est proposée par le cabinet en charge de la modification du PLU mardi 17 janvier à 19h00 à la salle des fêtes.

Actualités municipales : Le conseil municipal souhaite maintenir le rythme de diffusion des actualités municipales à 2 par mois. Un devis sera demandé à « Elle d'Ange », le prestataire actuel.

Une réunion de la commission culture et communication est fixée au mardi 10 janvier à 20h00.

Prochaine réunion jeudi 19 janvier 2017